

Amiens et Lille, le

Monsieur Jean-Marc AYRAULT
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75700 PARIS

Monsieur le Premier Ministre,

Le Canal à grand gabarit Seine-Nord Europe constitue un enjeu majeur pour le Nord-Pas-de-Calais et pour la Picardie. Au-delà, c'est un projet d'aménagement d'intérêt européen qui permet de raccorder la France et le Bassin Parisien au réseau fluvial dense et performant du Nord de l'Europe.

Le Canal Seine-Nord est le chaînon manquant indispensable pour assurer la continuité du transport fluvial entre la France, la Belgique, les Pays-Bas et l'Allemagne et promouvoir un nouveau système durable de transport de marchandises à l'échelle européenne, alternatif à la route.

A ce titre, ce projet structurant est très attendu par l'ensemble des acteurs socio-économiques et politiques de nos deux régions, ainsi que par nos voisins européens qui ont déjà programmé ou réalisé de nombreux investissements d'adaptation au grand gabarit. **La Commission européenne elle-même a récemment confirmé toute l'importance qu'elle accorde à ce projet stratégique** et sa disponibilité à envisager une participation financière plus importante, se disant cependant dans l'attente de la position du Gouvernement français.

Sur le terrain, dans nos régions, Seine-Nord, plus qu'un projet, est déjà une réalité, avec quelque 300 millions d'euros dépensés en études, acquisitions foncières, fouilles archéologiques, abaissement de l'A29, l'adaptation de la vallée de la Lys au réseau à grand gabarit ou encore en programmes de formation aux métiers du canal mis en place par les Régions et Pôle Emploi.

Pour le Nord-Pas-de-Calais et la Picardie, les enjeux du Canal Seine-Nord sont majeurs en termes de :

- **report modal vers la voie d'eau et intermodalité** de nos réseaux de transport afin de limiter nos émissions de gaz à effet de serre ;
- **développement économique et de création d'emplois**, avec de nouvelles perspectives de marchés au travers notamment de la création des quatre plates-formes multimodales de Noyon, Nesle, Péronne et Cambrai-Marquion, mais aussi au-delà avec le renforcement de notre attractivité économique globale et la connexion des ports intérieurs et maritimes avec l'Europe du Nord ;
- **aménagement du territoire** autour du renforcement d'une trame verte et bleue transfrontalière, y compris dans ses dimensions culturelles et touristiques ;
- **environnement**, en tant que moyen de régulation de la ressource en eau.

Au dernier trimestre 2012, le gouvernement a souhaité mener des réflexions complémentaires sur le dossier, notamment au travers d'une mission confiée par le Ministre en charge des transports, de la mer et de la pêche au Conseil général de l'environnement et du développement durable et de l'Inspection générale des finances sur les modalités opérationnelles de réalisation de l'opération (budget, financement, montage du projet...). Comme vous l'indiquez dans votre courrier de réponse à Mme Martine AUBRY, Présidente de Lille Métropole le 27 décembre dernier, les conclusions de cette mission sont attendues début 2013 sur ce projet.

En conséquence, nous, élus du Nord-Pas-de Calais et de la Picardie, réaffirmons notre soutien plein et entier à la réalisation du Canal Seine-Nord Europe, facteur déterminant de développement de la voie d'eau pour nos territoires, la France et l'Europe. Nous souhaitons que vous puissiez nous recevoir lors d'un entretien afin d'échanger sur les réflexions du gouvernement sur ce dossier et de vous expliquer collectivement pourquoi l'aboutissement de ce projet est pour nous indispensable.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Premier Ministre, en l'assurance de notre haute considération.

Stéphane DEMILLY
Député de la Somme
Coordinateur pour la Picardie

René VANDIERENDONCK
Sénateur du Nord
Coordinateur pour le Nord-Pas-de-Calais

Les élus de Picardie :

Les élus du Nord-Pas de Calais :